SUJET D'ETUDE HISTOIRE 4

Le monde depuis le tournant des années 1990

Problématique de la séquence : quel monde se met en place après la chute du mur de Berlin ?

Séance 2 : Un exemple de crise dans ce nouvel ordre mondial : le génocide rwandais

DOCUMENT CHRONOLOGIE : *Chronologie du génocide rwandais*, Manuel Histoire-Géographie Education civique, Terminale Bac Pro, Belin, page 70.

1916	Colonisation du Rwanda par les Belges qui s'appuient sur les Tutsi.
1931	Mention « Hutu » ou « Tutsi » sur la carte d'identité des Rwandais (qui ont pourtant tous les mêmes langue, culture et religion).
1959-1961	Révolte des Hutu (80 % de la population). Massacres et exil de Tutsi.
1962	Indépendance du Rwanda.
1973	Coup d'État militaire du général Habyarimana (Hutu). Exil de Tutsi.
1990	Entrée en force du FPR au nord du Rwanda. Début de la guerre civile.
1992	Création des milices armées, les Interahamwe (Hutu).
1993	Accords de paix et de partage du pouvoir. Retour d'une partie des réfugiés tutsi. Intervention des forces armées de l'ONU (MINUAR).
6 avril 1994	Mort du président Habyarimana (Hutu) dans un attentat contre son avion.
7 avril 1994	Assassinat de Hutu opposés au massacre des Tutsi par les forces armées rwandaises (FAR) et les milices hutu. Début du génocide (environ 800 000 victimes, à 90 % tutsi).
21 avril 1994	Réduction du mandat et des effectifs de la MINUAR par l'ONU.
Juillet 1994	Prise de la capitale Kigali par les Tutsi. Exode d'environ 2 millions de Hutu. Gouvernement d'union nationale associant Tutsi et Hutu modérés.
Oct. 1994	Reconnaissance du génocide rwandais par l'ONU.
Nov. 1994	Création par l'ONU d'un tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour juger les coupables du génocide.
1997	Début des travaux du TPIR.

DOCUMENT PHOTOGRAPHIE : *Charnier au Rwanda, 18 juillet 1994*, Manuel Histoire-Géographie Education civique, Terminale Bac Pro, Hachette technique fichier, page 57.

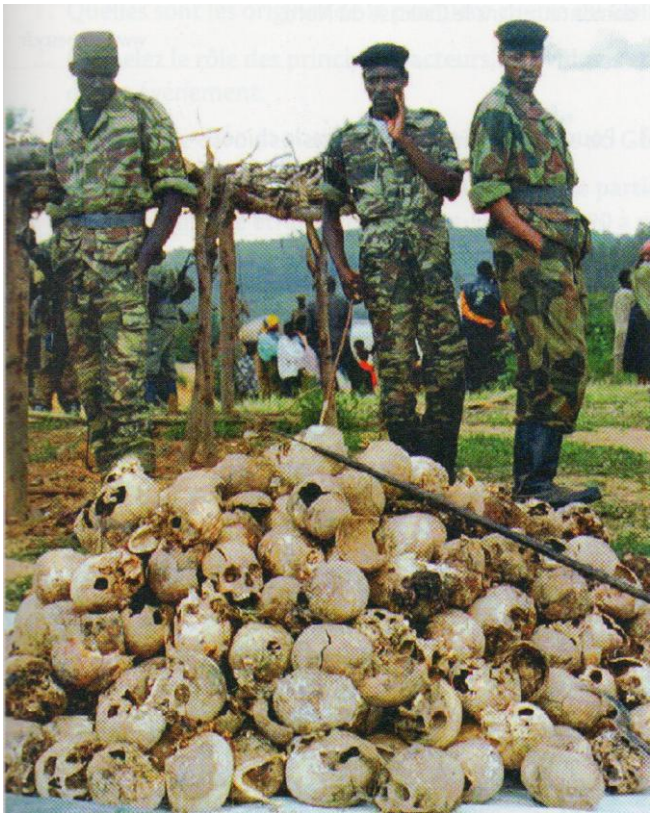

DOCUMENT TEXTE : *Un génocide rwandais*, Manuel Histoire-Géographie Education civique, Terminale Bac Pro, Belin, page 71. (Extrait du site internet www.aidh.org, avril 2004.)

« Contrairement à une certaine vision journalistique du génocide, présenté comme résultant d'un défoulement tribal atavique, ce génocide est le résultat d'une politique délibérée d'une élite décidée à garder le pouvoir et se sentant menacée par les avancées du Front patriotique rwandais (FPR) sur son territoire. Dès 1990, le gouvernement avait mis en place une propagande de grande ampleur : l'ethnie tutsi est progressivement identifiée comme étant l'ennemi. Les médias, et tout particulièrement la tristement célèbre Radio Télévision des Mille Collines, ont joué un rôle important dans la diffusion de la propagande du régime en place et ont lancé des appels au génocide. Les milices *Interahamwe* et *Impuzamugambi* furent entraînées par la Garde présidentielle et des membres de l'armée. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda – MINUAR –, présente depuis la fin 1993, assiste impuissante à l'armement de la population et à la mise en place d'une véritable "machine à tuer". Cette planification du génocide a été confirmée par trois experts nommés par le Conseil de sécurité des Nations unies en décembre 1994. »

– Pourquoi parle-t-on de génocide ?

L'étendue des tueries, la préparation minutieuse qui les a précédées, et surtout l'intention d'exterminer l'ethnie tutsi montre qu'il s'agit incontestablement d'un génocide, comme celui des Arméniens ou des Juifs. [...] Il ne fait aucun doute que le dessein des auteurs de ces tueries était de faire disparaître à jamais le groupe tutsi. Ainsi, les massacres ont concerné toutes les catégories de la population : hommes, femmes, enfants, vieillards... Les Forces armées rwandaises (FAR) et le gouvernement rwandais sont les instigateurs de ces massacres, massacres qui ont été planifiés, encouragés, perpétrés et cautionnés. »

www.aidh.org, avril 2004.

DOCUMENT PHOTOGRAPHIE : *Des milliers de réfugiés rwandais quittent les camps de Goma, Zaïre (actuelle république démocratique du Congo), novembre 1996*, Manuel Histoire-Géographie Education civique, Terminale Bac Pro, Belin, page 71.

A voir éventuellement un document audio ou vidéo sur le TPIR.

TRACE ECRITE - Notions à intégrer :

- « Génocide, purification ethnique… »,

- « Révision et approfondissement de notions vues lors de la séquence d'éducation civique : ONU, ingérence humanitaire, UNHCR, Tribunal Pénal International pour le Rwanda »